des droits très élevés sont un élément important des importations venant du Royaume-Uni mais ne comptent guère dans nos importations venant des Etats-Unis. Finalement, spécialement en ces dernières années, il y a une grande variété d'importations qui entrent en franchise sous la préférence britannique mais sont soumises à des droits modérés quand elles viennent des Etats-Unis. Les valeurs de telles importations des pays de l'Empire la dernière année fiscale sont données dans le tableau 18. Les importations venant du Royaume-Uni qui n'entrent en franchise que sous le tarif de préférence ont augmenté de 0·6 p.c. en 1925 à 41·3 p.c. en 1936 pour toutes nos importations venant de ce pays. Pour une comparaison raisonnable entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis des taux moyens prélevés sur les importations ordinaires imposables, les importations des liqueurs alcooliques et celles des tabacs ouvrés devraient être éliminées, tandis que les importations en franchise sous la préférence britannique mais imposables quand provenant des Etats-Unis devraient être ajoutées aux importations imposables venant du Royaume-Uni. C'est que donne l'état IV qui suit:

IV.—COMPARAISON DES TAUX MOYENS AD VALOREM DES DROITS SUR LES IMPORTATIONS IMPOSABLES PROVENANT DU ROYAUME-UNI ET DES ÉTATS-UNIS AVEC LES IMPORTATIONS IMPOSABLES DE BOISSONS ALCOOLIQUES ET DE TABAC ÉLIMINÉES ET LES IMPORTATIONS EN FRANCHISE SOUS LA PRÉFÉRENCE BRITANNIQUE AJOUTÉES AUX IMPORTATIONS IMPOSABLES PROVENANT DU ROYAUME-UNI, ANNÉES FISCALES 1922-36.

Nota.—Les chiffres de cet état ne comprennent pas le droit de dumping et les autres droits spéciaux	NotaLes chiffres	de cet état ne comprennent i	oas le droit de dumping et	les autres droits spéciaux.
---	------------------	------------------------------	----------------------------	-----------------------------

An-	Royaume-Uni.			Etats-Unis.		Taux moyen ad valorem		
née fis- cale.	Importations Importations imposables en franchise moins les sous la pré-		Importations ajustées	Droits perçus.	Importations imposables moins les	Droits perçus.	sur les importations imposables.	
	boissons et le tabac.	férence bri- tannique.	globales.		boissons et le tabac.		RU.	E,-U.
1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1939 1931 1932 1933 1934 1935	107, 322, 128 108, 139, 903 110, 911, 676 108, 754, 494 110, 589, 187 113, 419, 780 110, 424, 784 78, 434, 058 57, 483, 404 44, 279, 784 44, 201, 298 46, 072, 232	\$ 790, 869 972, 878 918, 525 937, 875 1, 242, 274 3, 563, 212 4, 655, 899 10, 864, 569 10, 668, 033 18, 288, 442 12, 315, 899 22, 014, 358 39, 665, 543 41, 468, 717 48, 736, 725	\$ 98,726,831 108,240,653 109,077,778 112,153,950 112,317,706 115,245,086 124,284,349 121,092,817 96,722,500 69,799,303 66,294,142 83,866,841 87,540,949 97,913,054	\$ 15,977,248 19,033,512 19,107,658 19,275,978 19,513,817 20,002,688 19,874,228 20,665,148 19,897,185 15,135,145 13,000,442 9,618,288 10,446,378 10,534,028	\$ 310,641,315 331,557,774 355,602,796 286,837,866 337,745,276 392,414,228 415,776,746 523,564,068 522,993,501 399,393,734 229,463,754 143,699,800 139,882,492 181,095,348 189,775,685	\$ 71,056,875 74,254,698 79,034,573 66,092,666 80,561,886 90,502,549 96,825,728 122,449,986 121,773,816 62,988,474 40,326,933 39,924,268 49,565,647 49,843,622	p.e. 20-97 19-28 17-65 17-67 17-39 17-24 16-63 16-63 15-65 18-62 14-52 11-97 12-03 11-13	p.c. 22·88 22·39 22·23 23·06 23·29 23·39 23·39 24·73 27·45 28·06 28·54 27·37 26·26

D'après cette base assez juste de comparaison le taux moyen de droit sur les importations provenant du Royaume-Uni a été inférieur chaque année montrée ici tandis que la différence en faveur du Royaume-Uni a été de 50 p.c. ou plus depuis la mise en force des accords d'Ottawa.

## Sous-section 5.—Commerce avec les Etats-Unis et autres pays étrangers.

Commerce avec les Etats-Unis.—Immédiatement après la Confédération les Etats-Unis étaient le principal client du Canada, le commerce suivant les chenaux déjà tracés en dépit de la dénonciation du traité de réciprocité expiré le 17 mars 1866. D'un autre côté, nous achetions plus du Royaume-Uni que des Etats-Unis. (Voir tableau 5 et 6 pour un état sur le commerce avec les Etats-Unis depuis 1868.)